

Justificatif de Parution

N° d'annonce: LER-456550900

Nous soussignés, L'est Républicain SA représenté par son président, Christophe MAHIEU, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Date de mise en ligne : 17/04/2025

Support de parution : L'Est Républicain

Département de parution : Doubs



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES ALTITUDE
800 « ESPACE LEVIER ET
VAL D'USIERS » (CCA 800)**

**Approbation du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal
Abrogation des cartes communales
d'Arc-sous-Montenot, Bians-les-Usiers,
Chapelle-d'Huin, Évillers, Goux-les-Usiers,
Sombacour, Villeneuve-d'Amont et
Villers-sous-Chalamont.
Instauration du Droit de Préemption Urbain**

Par délibérations en date du 7 avril 2025, le conseil communautaire de la CCA800 a décidé :

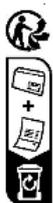
- d'approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sur son territoire,
- d'abroger les cartes communales de Arc-sous-Montenot, Bians-les-Usiers, Chapelle-d'Huin, Évillers, Goux-les-Usiers, Sombacour, Villeneuve-d'Amont et Villers-sous-Chalamont.

Il a institué le droit de préemption urbain sur toutes les zones U et AU du PLUi.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé est tenu à la disposition du public au siège de l'EPCI (dossier papier et sur le site internet), dans les mairies des communes membres concernées (dossier au format numérique), aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'au siège de l'arrondissement préfectoral, conformément aux articles L.153-22 et suivants du code de l'urbanisme.

456550900

Lien de l'annonce : https://www.eurolegales.com/Annonce/Information/Doubs/LEVIER/L-Est-Republicain/CCA-800_PLUi.html



Christophe Mahieu

Président de l'Est Républicain

L'EST RÉPUBLICAIN
Rue Th. Renaudot
54180 HOUEMONT